



# PRÉVENTION VOLS



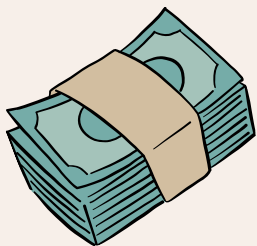
## VOL À LA DÉTOURNE

L'individu détourne l'attention de la victime en lui présentant un document ou autre subterfuge et dérobe un objet, le plus souvent le téléphone portable.



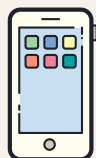
## VOL AU RENDEZ MOI OU PAR RUSE

**Ce vol concerne principalement les commerçants et les lieux ouverts aux publics.**



Il consiste à distraire l'attention du commerçant en s'emportant verbalement sur le format du rendu de monnaie (souhait de billets de 20€ au lieu de 50). Celui-ci alors destabilisé ne vérifie pas la monnaie rendue par l'auteur qui garde alors un billet.

## PRÉCAUTIONS



Ne laissez pas votre téléphone portable à vue du public et directement accessible, le conserver sur soi ou dans un tiroir

Adoptez un comportement suspicieux dès lors que le rendu de monnaie est contesté



Ne jamais restituer le billet donné par l'auteur avant d'avoir récupéré la monnaie qu'il conteste

Eviter si possible d'accepter des billets de forte valeur (100 et 200€ ) en prétextant l'impossibilité de vérifier leur authenticité



**Si vous êtes victime, avertissez rapidement la Gendarmerie ainsi que votre voisinage commerçant ou libéral**

